



DIDDELENG
VILLE DE DUDELANGE



Demande de subvention pour l'acquisition d'un cycle ordinaire neuf (vélo) ou d'un cycle de pédalage assisté neuf (pedelec25)

Référence : Règlement communal du 15 novembre 2019 instituant un régime d'aides pour des personnes physiques en ce qui concerne l'acquisition d'un cycle ordinaire neuf ou d'un cycle de pédalage assisté neuf (pedelec25) en vue de la promotion de la mobilité douce.

Avis et informations importants

- Le requérant de la subvention doit être domicilié sur le territoire de la Ville de Dudelange et doit être bénéficiaire de la subvention accordée par l'Etat, laquelle est instaurée par le règlement grand-ducal du 7 mars 2019 portant introduction d'une aide financière pour la promotion des véhicules routiers à zéro ou à faibles émissions de CO₂, respectivement par un futur règlement grand-ducal au même sujet.
De même, il ne doit pas avoir bénéficié de la subvention communale en question endéans les 5 dernières années.
- La présente demande de subvention communale peut seulement être sollicitée par une personne physique. Par conséquent les acquisitions réalisées par des personnes morales de droit privé ou public ne sont pas éligibles.
- Le dossier de demande est à introduire auprès du secrétariat communal de la Ville de Dudelange au plus tard 3 mois après réception du document attestant le montant de la subvention obtenue de la part de l'Etat.
- Toute demande de subvention incomplète ne sera pas prise en considération et sera retournée intégralement au demandeur.

Coordonnées du requérant

NOM, Prénom													
N° matricule	a	a	a	a	m	m	j	j	n	n	n	n	n
Rue, numéro													
Code postal	L-			Localité :	Dudelange								
Téléphone													
Courriel													

Relation bancaire

Nom de la banque													
Titulaire du compte													
N° compte IBAN	L	U											

Demande de subvention sollicitée pour l'acquisition d'un

<input type="checkbox"/> cycle ordinaire neuf (vélo)	50% de la prime de l'Etat avec un max. de 150 €
<input type="checkbox"/> cycle de pédalage assisté (pedelec25)	50% de la prime de l'Etat avec un max. de 150 €
<input type="checkbox"/> casque de vélo neuf <i>uniquement en cas d'achat simultané avec le cycle subventionné par l'Etat</i>	25€ en fonction du prix du casque de vélo neuf

Pièce(s) justificative(s) requise(s)

La demande doit contenir la (les) pièce(s) justificative(s) suivante(s) :

- un document attestant le montant détaillé de la subvention obtenue de la part de l'Etat
- pour la subvention supplémentaire du casque de vélo neuf : copie de la facture acquittée d'achat du vélo et du casque de vélo.

Déclaration et protection des données personnelles

Le requérant certifie avoir fait toutes les déclarations en âme et conscience.
Toute demande incomplète et inexacte ne sera pas prise en considération.

Les subventions indûment touchées donnent lieu à restitution.

Par la présente signature de sa demande, le demandeur donne explicitement l'autorisation à la Ville de Dudelange d'utiliser les données de ce formulaire dans le cadre de la gestion des demandes d'aides pour l'acquisition d'un cycle ordinaire neuf ou d'un pedelec25 neuf suivant les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

De plus amples informations peuvent être trouvées dans la déclaration sur la protection des données privées


<http://www.dudelange.lu/fr/Pages/Notice-legale.aspx>

Personne de contact dpo@dudelange.lu

Dudelange, le _____ 20__

Signature : _____

Réservé à l'Administration Communale de la Ville de Dudelange

Date d'entrée:		Demande complète:	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ⇨ renvoyée en date du :
Subvention accordée:	<input type="checkbox"/> non ⇨ motif du refus : _____ <input type="checkbox"/> oui 		
Article budgétaire : 3 / 532 / 648120 / 99001		Montant accordé : _____ €	
Pour l'exercice budgétaire 20__		Numéro du dossier : _____	
Vu et certifié exacte			
Dudelange, le ____/____/20__		Signature : _____	